



Environnement  
Canada

Environment  
Canada



## SECTEUR PRÉOCCUPANT DE LA RIVIÈRE ST. MARYS

*Les initiatives menées dans la rivière St. Marys (section canadienne) s'inscrivent dans un partenariat entre le gouvernement du Canada, d'autres ordres de gouvernement et des groupes non gouvernementaux, notamment des membres du public.*

*Les travaux de restauration de l'environnement nécessitent une vaste expertise scientifique et technique, des connaissances locales et des efforts soutenus. Un organisme ou un groupe ne peut entreprendre une telle tâche à lui seul, sans l'aide d'autrui.*



© Environnement Canada

Les contributions des organismes binationaux, fédéraux, provinciaux et locaux, des industries locales et d'autres partenaires communautaires continuent d'avoir un effet positif sur la qualité de l'eau et la santé de l'écosystème de la section canadienne du secteur préoccupant de la région de la rivière St. Marys.

### **Pourquoi ce secteur avait-il été désigné comme secteur préoccupant?**

La rivière St. Marys a été désignée secteur préoccupant après qu'un examen des données existantes ait indiqué que la qualité de l'eau et la santé de l'environnement s'étaient gravement dégradées. La pollution provenant des industries locales, des eaux usées municipales insuffisamment traitées et d'autres sources de polluants ont historiquement contribué aux problèmes environnementaux que connaît la rivière St. Marys. La rivière a également été physiquement modifiée afin de permettre la navigation des navires, le transport routier et le transport ferroviaire ainsi que la production d'énergie hydroélectrique. Cumulativement, ces problèmes ont entraîné la diminution de la qualité de l'eau et l'accumulation de sédiments contaminés sur le fond de la rivière, et ils ont eu une incidence sur l'habitat des poissons et des autres espèces sauvages.

### **Qu'avons-nous accompli?**

Les principales réalisations accomplies dans la rivière St. Marys ont eu lieu à la suite de la mise en œuvre des règlements fédéraux sur les pâtes et papiers et du règlement provincial sur la Stratégie municipale et industrielle de dépollution (SMID) au milieu des années 1990. En prévision de ces exigences réglementaires, et dans le but de réduire les dégradations de l'environnement, les industries locales et les usines municipales de traitement des eaux usées ont modifié et mis à niveau les processus de traitement :

- Essar Steel Algoma (anciennement Algoma Steel) a réduit la quantité d'huile et de graisse pénétrant dans la rivière de plus de 96 %; les matières solides en suspension, de plus de 94 %; les phénols provoquant des odeurs, de plus de 99 %; l'ammoniac, de plus de 95 %.
- Avant de cesser ses activités en 2012, l'usine St. Marys Paper a réduit considérablement les concentrations de contaminants d'eaux usées, en diminuant les teneurs en matières solides en suspension de plus de 91 %; la demande biologique en oxygène (DBO), de plus de 97 %; les teneurs en phénols, de plus de 95 %.
- À la suite d'un programme d'infrastructure de 77 millions de dollars au milieu des années 2000, appuyé par un financement de 47 millions de dollars en subventions fédérales et provinciales et de 30 millions de dollars de fonds de la ville, la Ville de Sault Ste. Marie, en Ontario, a mis à niveau son usine de traitement des eaux usées située à l'extrémité est de la ville, ce qui a permis de réduire la demande biologique en oxygène de plus de 96 %; les matières solides en suspension, de plus de 89 %; les concentrations de phosphore, de plus de 91 %.

De plus, des travaux de restauration de l'habitat ont été entrepris, y compris un projet de naturalisation dans le secteur de la rivière Bar, un affluent de la rivière St. Marys. Ce projet a permis la plantation d'arbres jeunes sur plusieurs propriétés le long de la rivière Bar, aidant ainsi à réduire la

sédimentation, à étendre l'habitat, à offrir de meilleures frayères dans le cours supérieur de la rivière et à offrir un moyen d'enseignement pratique aux générations à venir..

### Que reste-t-il à faire?

Les efforts à venir devront se concentrer sur les sédiments contaminés, le ruissellement pluvial et l'habitat des poissons et des espèces sauvages dans la rivière St. Marys.

Une équipe technique composée de plusieurs organismes travaille à l'élaboration d'un plan de gestion des sédiments approprié pour la rivière. Codirigée par Environnement Canada et le ministère de l'Environnement de l'Ontario, cette équipe technique se compose de participants du Sault Ste. Marie Innovation Centre, du Comité de consultation publique binational, de l'Office de protection de la nature, de la Ville de Sault Ste. Marie et de Transports Canada. Les travaux de cette équipe sont complexes et prennent du temps. L'équipe technique prévoit d'achever l'évaluation du site et des sédiments et de partager les résultats avec le public d'ici la fin de 2014.

Grâce à l'appui financier d'Environnement Canada, la Ville de Sault Ste. Marie réalise des activités de surveillance ciblées afin de déterminer l'utilisation éventuelle de séparateurs d'huile et de gravillons dans le but de limiter la quantité de contaminants qui pénètrent dans la rivière à partir des exutoires d'eaux de ruissellement, de même qu'elle procède à l'évaluation de sites locaux afin de déterminer s'ils constituent

des sources de contamination des eaux de ruissellement. Cela s'ajoute à l'utilisation d'une approche de gestion des eaux de ruissellement mise en place à l'échelle de la ville afin d'aider à résoudre les problèmes de quantité et de qualité des eaux de ruissellement au niveau des lotissements existants et des nouveaux lotissements situés au sein de la collectivité.

Environnement Canada mène actuellement une étude pluriannuelle sur l'habitat des espèces sauvages et les niveaux de population dans le secteur de la rivière St. Marys. Des relevés d'oiseaux de marais et des évaluations des milieux humides sont en cours afin de fournir un aperçu de la situation actuelle des populations d'espèces sauvages et de leur habitat, et les résultats influenceront sur les futures décisions liées à la prise de mesures correctives.

### Aperçu

Environnement Canada s'est engagé à mettre en œuvre les mesures nécessaires afin d'assainir cette zone. On s'attend à ce que toutes les mesures pour finaliser le nettoyage de la section canadienne du secteur préoccupant de la rivière St. Marys soient effectuées d'ici 2025.

## Où peut-on obtenir de plus amples renseignements?

En communiquant avec Environnement Canada par courriel :  
[greatlakes-grandlacs@ec.gc.ca](mailto:greatlakes-grandlacs@ec.gc.ca)

Site Web d'Environnement Canada :  
[www.ec.gc.ca/pas](http://www.ec.gc.ca/pas)

Comité binational de consultation publique :  
[www.lssu.edu/bpac/](http://www.lssu.edu/bpac/)

## PARTENAIRES

Algoma University

Collectivités des Premières  
nations et métisses

Comité binational de  
consultation publique

Ministère de l'Environnement de  
l'Ontario

Ministère des Richesses  
naturelles de l'Ontario

Office de protection de la nature  
de la région de Sault Ste. Marie

Pêches et Océans Canada

Santé publique Algoma

Sault Ste. Marie Innovation  
Centre

Transports Canada

Ville de Sault Ste. Marie, Ontario

ISBN 978-0-660-20709-4  
N° de cat. : En164-27/2013F-PDF

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au 613-996-6886, ou à [droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca).

Photos : © NASA et GeoEye; Thinkstock – 2012 ; Environnement Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le ministre de l'Environnement, 2014

Also available in English